

## Élections des représentants du personnel en 2019 au sein des imprimeries PRINT SYSTEM



Notre représentant FILPAC CGT départemental est venu le 8 11 2019 pour participer à la négociation du protocole préélectoral au sein de notre société, de la même manière qu'il s'est rendu ces derniers mois pour d'autres élections dans nombre d'imprimeries sur le Département. Dans ces dernières, des candidats aux élections se sont présentés au premier tour sur une liste FILPAC CGT et ont été élus, probablement car au delà de l'implication soutenue des précédents représentants du personnel de ces entreprises, il est connu que nos sections sont épaulées quotidiennement en cas de besoin par la CGT de sa branche.

Notre employeur, Monsieur BRUNAUD a réservé le meilleur accueil à notre représentant, l'invitant même à rencontrer les salariés sur nos deux sites. Notre Direction a également accepté d'inclure dans l'accord négocié pour ces élections un préambule témoignant la poursuite d'un dialogue social volontariste au sein de PRINT SYSTEM.

**A présent il nous faut préparer ces élections et vous appeler à faire acte de candidature pour vous joindre à notre liste**, vous pourrez ainsi l'aborder avec Frédéric HUE comme avec le SG du Syndicat du Livre de Bx en le contactant à [livrebordeaux@gmail.com](mailto:livrebordeaux@gmail.com)

Le syndicat du Livre de Bordeaux apporte sa contribution pour aider 57 autres sections syndicales du Travail et des Industries graphiques en Gironde, mais aussi de la sérigraphie, du routage, et bien d'autres secteurs. Le syndicat du Livre de Bordeaux, c'est 700 syndiqués de nos métiers sur le Département et on peut penser qu'à 700 adhérents (et bien plus encore de sympathisants), on est plus en capacité de travailler des sujets que si l'on est un candidat isolé. D'ailleurs, les conventions collectives, ce sont les organisations syndicales qui les négocient et vous pouvez être assurés qu'elles seront mieux défendues par une organisation syndicale qui en est signataire. **Savez vous d'ailleurs que votre convention collective est en refondation/négociation ?**

Percutées par les Lois MACRON qui imposent que des centaines de conventions collectives devront disparaître et qui donnent dans le même temps la primauté aux accords d'entreprises, **la vigilance doit être plus que jamais de mise pour éviter que ce ne soit la loi de la jungle sociale qui créerait une concurrence déloyale, tant entre salariés de nos branches qu'entre employeurs !**

**Votez donc au premier tour de ces prochaines élections.**

Votre section syndicale PRINT SYSTEM